

Règlement intérieur

Pour une baignade dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, et pour le bon fonctionnement de la piscine, voici quelques extraits du règlement intérieur de la piscine Aqua'val.

> Pensez aussi à télécharger le règlement intérieur complet

Quelques règles à retenir...

- La vente d'entrée des billets cesse 30 minutes avant l'heure de fermeture.
- Les baigneurs doivent quitter les bassins 15 minutes avant l'heure de fermeture.
- Les enfants âgés de moins de 8 ans doivent être accompagnés par une personne de 16 ans minimum.
- Les baigneurs doivent utiliser une armoire à vestiaire (penser à se munir d'une pièce de 1 € !).
- Le shorts, bermudas, pantalons courts, justaucorps, caleçons, shorts de voile et slips de jours sont interdits pour le bain.
- Le bonnet de bain est obligatoire pour les activités.
- Avant d'accéder aux plages, le passage dans les lieux d'aisance, sous la douche et dans les pédiluves est obligatoire.
- L'accès au sauna est interdit :
 - Aux jeunes de moins de 18 ans,
 - Aux personnes souffrant d'une maladie grave ou ayant des problèmes cardiovasculaires, circulatoires ou respiratoires.

Consultez votre médecin avant de prendre un sauna.



Piscine Aqua'val

📍 Esplanade de Klettgau
44190 Clisson

☎ 0240542456

[Envoyer un message](#)

Le centre aquatique

- Venir à la piscine
- Le sauna
- L' équipe
- Règlement intérieur
- Les tarifs au 1er juillet 2018
- Les activités
- Les horaires

CLISSON, SÈVRE & MAINE **le COOL** 15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Bousay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne

